



**Assemblée générale GEM France / Journées d'échanges
26, 27 Août - Résidence Internationale de Paris (20-ième)**

Chers Amis,

La Direction Générale de la Cohésion Sociale vient de publier le nouveau cahier des charges pour les Groupes d'Entraide Mutuelle. Vous le trouverez en intégralité sur notre site <http://www.ungf.net> .

Les recommandations sont claires et explicites quand à la place des usagers qui doivent superviser la création, l'administration, la gestion et le fonctionnement des GEM. Il faut savoir que six ans après leur création, moins d'un GEM sur cinq est administré par des usagers. Parce que cela n'est pas simple et parce qu'il faut mettre en place des organisations adaptées aux personnes concernées. Dans le même temps, des GEM autogérés existent toujours parce qu'ils ont su développer les capacités et les outils qui permettent de gérer toutes ces situations, en respectant les termes et l'esprit de la loi.

Cette assemblée générale de l'Union Nationale GEM France et plus largement ces journées de rencontre et de dialogue se proposent d'aider les structures qui n'ont pas pu encore entièrement se conformer aux directives officielles sur le sujet de la place des usagers dans les GEM, à progresser dans ce domaine grâce aux échanges d'expériences, de savoir faire et d'échecs qui vont animer ces journées.

Vous trouverez joint à cette lettre un programme détaillé de ces journées ainsi que toutes les informations pratiques pour y participer.

Bien amicalement et souhaitant nous voir prochainement nombreux rassemblés.

Maïté ARTHUR
Présidente